



Bulletin trimestriel

octobre 1999

## Société Historique de Soissons



Société archéologique, historique et scientifique de Soissons

4 rue de la Congrégation 02200 Soissons

Téléphone-répondeur-fax : 03.23.59.32.36

C.C.P. PARIS 5.331-56.Y

Site Internet : <http://perso.wanadoo.fr/sahs.soissons.net>

*Association reconnue d'intérêt général à caractère culturel par la D.S.F. de l'Aisne le 25.9.1996*

## SOMMAIRE

L'illustration de la couverture représente une robe parée de la fin des années 1770 ; elle nous a été aimablement confiée par notre sociétaire, Mme Michèle Saponi.

- 3 - activités pour le quatrième trimestre.
- 4 - informations diverses.
- 5 - la noblesse française, des Lumières à la elle époque, par Mme Suzanne Fiette, le 21 février 1999.
- 7 - Rose Bertin, ministre des modes de Marie-Antoinette, par Mme Michèle Saponi, le 7 mars 1999.
- 12 - histoire et institutions de la République de Venise, par M. Julien Saponi, le 18 avril 1999.
- 14 - le fort de Condé, par M. Philippe Baud qui fut notre guide le 9 mai 1999.
- 18 - quelques églises fortifiées de Thiérache visitées lors de la sortie pique-nique du 6 juin 1999.
- 20 - une information sur le dictionnaire topographique « *les noms de lieux du département de l'Aisne* » que vient de publier Jean-Claude Malsy.

Bulletin conçu  
et réalisé par nos soins  
Dépôt légal septembre 1999

NOS

ACTIVITES

POUR LE

QUATRIEME

TRIMESTRE

- **dimanche 17 octobre** : à 14 h.30 dans la salle de l'auditorium du Centre culturel de Soissons, conférence de M. Pierre RHODE, professeur d'histoire, sur la forteresse souterraine de Margival.
- **dimanche 14 novembre** : à 14 h.30 dans la salle de l'auditorium du Centre culturel de Soissons, M. Robert ATTAL nous parlera des « misères et charité du 17<sup>o</sup> au 20<sup>o</sup> siècle ».
- **vendredi 10 décembre** : conférence-diner à 20 heures précises aux Terrasses du Mail à Cuffies où M. René VERQUIN évoquera la vie et la mort de Jean MERMOZ et les controverses que le sujet soulève. Une fiche d'inscription, indispensable pour participer, vous sera adressée en temps opportun
- enfin, reprenez dès à présent votre après-midi du

**dimanche 23 janvier 2000**

**pour notre assemblée générale annuelle**

Les dates choisies pour les réunions suivantes sont les dimanches 27 février, 26 mars et 30 avril

Nous avons appris avec tristesse le décès de deux de nos sociétaires :

- M. Marcel Dusautoy, de Bucy-le-Long, le 26 juin.
- Mme Françoise Desouche, de Soissons, le 27 août.

Que leurs familles veuillent bien trouver ici l'expression de nos sincères condoléances

## INFORMATIONS DIVERSES

**Bienvenue** : quatre nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre :

Mme Solange SYLVE, de Soissons,  
MM. Henry de BUTTET, de Paris,  
Jean-Marie GALLIEN, de Festieux,  
Dominique ROUSSEL, d'Epagny,

**Merci aux auteurs** : ce bulletin est très fourni ; nous le devons à nos conférenciers qui ont bien voulu, malgré divers aléas, nous transmettre un résumé de leur intervention du début d'année. Qu'ils trouvent ici nos remerciements.

**Fort de Condé** : une trentaine de personnes ont apprécié les explications détaillées de M. Philippe Baud sur le fort de Condé le 9 mai. Le beau temps aidant, le parcours alternant soleil et fraîcheur était bien agréable parmi ces vestiges de ce qui fut un élément de notre deuxième rideau défensif après la guerre de 1870. Notre guide nous en rappelle l'historique dans ce bulletin.

**Pique-nique** : le car réservé à cet effet était complet pour emmener les sociétaires qui n'avaient pas hésité à braver la fraîcheur du temps et les gros cumulus pour participer à notre sortie pique-nique du 6 juin. Ils ont pu voir avec intérêt et se faire expliquer différentes églises fortifiées de la Thiérache dont les principales caractéristiques sont rappelées dans ce bulletin. Seule fausse note dans ce programme : le temps trop court alloué pour le repas par l'office de tourisme de Vervins sachant que le guide-conférencier qu'il mettait à notre disposition pour cette journée devait déjeuner dans un restaurant. Il en est résulté une longue attente de son retour pour les visites de l'après-midi et un horaire tardif pour la rentrée sur Soissons. En renouvelant nos excuses aux participants pour ce désagrément indépendant de notre volonté, nous jurons, certes un peu tard, que l'on ne nous y reprendra plus.

**Parution** : le 1<sup>er</sup> tome de la 5<sup>ème</sup> série de nos publications : « Mémoires du Soissonnais » a été mis en vente en avril dernier ; il a connu un franc succès. Pourtant la moitié de nos sociétaires n'en ont pas encore fait l'acquisition au prix spécial de 100 francs (130 en librairie). N'y a-t-il pas là une anomalie à gommer ?

**Parution encore** : le dernier tome de la 4<sup>ème</sup> série portant le numéro 20 est sorti en juillet. En 84 pages format 15 x 21 cm, il donne la table alphabétique du contenu des séries 3 et 4 couvrant la période 1891-1998. Il est gratuit pour les adhérents qui peuvent le prendre à notre siège lors des permanences des mercredis et samedis (l'envoi postal est possible contre 10 francs. pour les frais de port). En librairie, il est vendu 30 francs.



# La noblesse française, des Lumières à la Belle époque

(exposé de Mme Suzanne FIETTE le 21 février 1999)

On a cru longtemps, après la Révolution, la noblesse déclinante, dépouillée de ses biens, ou fondue dans la société de droits égaux. Or, elle a non seulement sauvé son prestige et sa conscience de soi mais s'est adaptée au monde nouveau. Elle est restée une aristocratie.

Elle a revendiqué néanmoins une spécificité, une « culture d'ordre » qu'on lui reconnaît actuellement. Au XIX<sup>e</sup> siècle, cette culture propre repose sur des règles de vie, un code moral fondé sur la notion complexe de l'honneur, le tout tiré de la mémoire des lignages, des exemples du passé familial. La noblesse dispose ainsi d'un pouvoir sur le temps qui fascine la bourgeoisie. L'honneur noble suppose aussi des choix matrimoniaux et des réticences professionnelles qui excluent les métiers où l'argent provient de clients privés, non seulement le commerce mais les professions libérales. Les nobles se réclament d'une unité de pensée appuyée sur la religion, le royalisme, le légitimisme après 1830. Enfin, jusqu'à 1914 au moins, ils restent des propriétaires du sol, vivant pour beaucoup de la rente foncière. D'où le modèle du château, la double résidence quand elle est possible, qui fait d'eux des ruraux et des citoyens à la fois et leur donne des rapports particuliers avec les paysans.

Mais ce visage est trop simple. Dès l'Ancien Régime, la noblesse française est déjà très diverse. S'y côtoient les noblesses anciennes (plus ou moins anciennes) et les anoblis des offices royaux : le roi « fait des nobles », sinon des gentilshommes. Cet

anoblissement par achat de charges, qui profite, par exemple, aux financiers et fermiers généraux, souligne la naissance du grand capitalisme au XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais, de toutes les époques, les familles d'anoblis se sont intégrées à l'Etat par les offices de justice, de finances, et ont une part de pouvoir. En face d'elles, une petite noblesse appauvrie perd parfois, par manque de « preuves » écrites, sa qualité et ses privilèges, ou est contrainte de « déroger » en adoptant des professions roturières.

Devant cette inflation et cette dualité, la monarchie a pratiqué des politiques contradictoires. Louis XV réserve la cour, en 1760, à la noblesse « immémoriale » (antérieure à l'année 1400), écartant ainsi beaucoup d'anoblis ; mais ceux-ci y sont déjà sous la forme des familles « illustres » du grand service royal, comme les descendants de Colbert et de Louvois et de bien d'autres. Il autorise aussi les nobles à faire du commerce maritime ou de gros, ouvre la noblesse au « mérite », par exemple militaire. Mais en 1781, sous la pression de la petite noblesse militaire qui ne trouve plus assez d'emplois, les grades d'officiers sont interdits aux roturiers.

Mêmes contradictions dans la société. La noblesse y défend ses privilèges et ses droits seigneuriaux mais, sous l'influence des Lumières, le mérite littéraire abat dans les salons la barrière du rang. Les deux aristocraties de cour se marient entre elles, les grands seigneurs endettés épousent des filles de financiers. La moyenne noblesse de province s'allie aux bourgeoisies

distinguées par les charges, la fortune, le talent.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la noblesse est plus composite que jamais : titrés de Napoléon, anoblis de la Restauration puis multiplication des fausses noblesses ou noblesses « d'apparence ». En outre, l'unité de pensée est illusoire. Entre les hobereaux fiers de leur fidélité à la terre et au roi et la haute noblesse plus souple à l'égard des régimes successifs - ainsi les ralliés à Napoléon formant souvent, de 1830 à 1848 l'aristocratie de la monarchie de juillet -, la vieille tension cour-province prend des aspects idéologiques. Le retour religieux n'est que progressif. Beaucoup de légitimistes qui ont démissionné lors de l'avènement de Louis-Philippe, l'usurpateur, ont des fils qu'on retrouve dans l'armée de Napoléon III.

Les nobles, en effet, ont disposé de moyens spontanés d'adaptation : la nécessité de défendre ou de recouvrer leurs biens, dès la Révolution, grâce aux lois révolutionnaires même ; la recherche de la notoriété ; une sociabilité forcément ouverte ; le goût du service de l'Etat succédant au service du roi. De plus, la croissance, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, des systèmes électifs leur offre une nouvelle légitimité dans les mairies, les conseils généraux, la députation. Classe dominante, ils se donnent aussi une responsabilité sociale. S'y ajoutent enfin deux traits nouveaux : le rejet de l'oisiveté et le développement d'un patriotisme national, même si s'oppose, en 1870-71 par exemple, la France chrétienne à la France laïque et républicaine. Et en 1914, ce sera l'union sacrée et le sacrifice.

Dans les faits, la noblesse s'est ralliée aux lois et aux habitudes de la société nouvelle. Elle a adopté l'égalité successorale née de la Révolution, inscrite au code civil napoléonien. Elle a renié son ancien endettement pour une gestion prudente, « bourgeoise ». Elle s'est donné, comme la bourgeoisie, des revenus mobiliers, a même atténué progressivement

son préjugé contre « les affaires ». Les légitimistes repliés sur leurs terres ont été parfois des agronomes, ont collaboré avec d'autres propriétaires au développement des sociétés d'agriculture et des comices agricoles. Et si, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, rivalisent les deux grands syndicats agrariens, de droite et de gauche, leurs buts et leur action se ressemblent : il s'agit de protéger l'agriculture et d'aider les paysans pendant la « grande dépression » des années 1870 à 1896. Le paternalisme noble a même su s'adapter à l'évolution sociale et à la question ouvrière. Salons, cercles, sport, courses, bals et aussi sociétés savantes rapprochent les hautes classes. En conséquence, se multiplient les mariages noblesse-bourgeois fondés sur la fortune, la notoriété, l'identité des éducations : la grande bourgeoisie partage de plus en plus la « culture d'ordre ».

Ainsi, il y a eu fusion des élites déjà commencée avant la Révolution de 1789 : alors embourgeoisement de la noblesse ou aristocratisation de la bourgeoisie ?

Mais l'influence des Lumières avait déjà, dans ses aspects positifs, non destructeurs, prôné l'utilité, la capacité, le service, la responsabilité, la fusion nationale. Le 4 août 1789, ce sont des « gentilshommes démocrates » qui ont proposé l'abolition des privilèges.

Sans doute, les Lumières clignotent avec la Contre-révolution, l'ultra royalisme de la Restauration puis l'étroit conservatisme politique et religieux de la fin du siècle, mais qui est autant bourgeois que noble.

Après 1914, la plongée égalitaire de la noblesse sera totale, mais avec la réserve, toujours, d'une éducation fondée sur les valeurs de la tradition.

Suzanne FIETTE.

# Rose BERTIN, ministre des modes sous Marie-Antoinette (exposé de Mme Michèle Saponi le 7 mars 1999)



La circassienne se caractérise par des manches très courtes qui laissent dépasser d'autres manches.



Le caraco étroit des années 1780 prend le surnom de *juste* ; lorsque, vers 1789, ses basques rejetées vers l'arrière forment une sorte de petite queue, il devient un *pierrot*. La coiffure est à la *Suzanne*.

C'est une « p'tiotte » picarde, née à Abbeville en 1747, que l'on considère comme l'ancêtre des grands couturiers. Avant Rose Bertin, tailleurs et couturières étaient discrets, leurs noms et leurs réputations disparurent avec eux ; Rose est l'une des rares dont le souvenir nous soit parvenu.

Concernant l'évolution du vêtement, elle est incontournable. Son nom rebondit dans tout ouvrage ancien ou récent relatif à l'histoire du costume. Au commencement était la marchande de mode ; tout au long du 19<sup>e</sup> siècle d'autres suivront comme le génial Leroy. Mais avant l'essor des grands couturiers au début du 20<sup>e</sup>, aucun n'égalera sa gloire. Lequel d'entre eux aura comme elle sa biographie dans les encyclopédies ? Pas même plus tard le grand Worth, couturier de l'Impératrice Eugénie. Rose Bertin fut la première d'une longue lignée d'artistes de la beauté féminine ; elle a montré le chemin qu'ont suivi jusqu'à nos jours Patou, Vionnet, Lanvin, Chanel, Poiret, Doucet, Dior, d'autres encore jusqu'à nos grands couturiers contemporains.

Certes, elle est passée à la postérité mais sans que son personnage soit toujours bien compris et bien situé. Mademoiselle Bertin, marchande de frivolités ? Elle fut bien plus que cela, elle fut bien autre chose !

Par la quantité et la diversité de ses modèles, la fin du 18<sup>e</sup> siècle occupe une place à part et originale dans l'histoire du costume

féminin. Rarement, de mémoires de modes, il n'y eu autant de variétés et de créations que sous Louis XVI. La véritable inspiratrice de ces inventions vestimentaires fut Rose Bertin. Son magasin, le « Grand Mogol », au frontispice duquel on eût pu écrire : « Ici est Paris », précurseur des célèbres magasins de nouveautés de la deuxième moitié du 19<sup>e</sup>, fut, sous l'initiative hardie de sa propriétaire, le laboratoire principal des modes françaises à l'époque la plus active et la plus agitée de leur histoire. Inventant sans cesse des modèles inédits, les idées de Rose Bertin ont dominé la mode pendant tout le règne de Louis XVI. La styliste a marqué l'explosion finale du style rococo avec, par exemple, la burlesque coiffure « à la belle poule » que les historiens aiment à citer pour le pittoresque. Mais c'est aussi sous son règne retentissant que se situa l'âge d'or du chapeau avec, entre autres, celui « à la Malborough » qui nous apparaît tellement plein de charme encore aujourd'hui. Comme arbitre des élégances, Rose Bertin est unique dans l'histoire des accessoires de modes et il faudra attendre



La chemise à la reine est fréquemment réalisée en coton blanc ou en gaze transparente disposée sur un fond de soie coloré. Cette robe simple dans la coupe et l'étoffe témoigne d'une envie de décontraction et de « négligé » dans les attitudes.

les années 1930 et 1940 à Paris et New York pour trouver un créateur possédant une influence comparable. Ce temps, qui créa les philosophes dont les idées nouvelles révolutionnèrent les esprits, fit aussi naître celle qui révolutionna le costume. Ce fut sous Rose Bertin que prit fin la cérémonieuse et encombrante robe à panier apparue sous la Régence et qui avait été portée pendant près de soixante-dix ans. Dans sa poursuite continue de formes nouvelles, Rose Bertin accompagna et conduisit un mouvement de fond graduel, lent mais ininterrompu, de la tendance générale du vêtement féminin à chercher plus de commodités et d'aisance. C'est ce qui ressort le plus clairement de l'évolution de ses modèles durant un quart de siècle, de plus en plus épurés jusqu'aux costumes évanescents des « Merveilleuses » dont elle fut

l'inspiratrice. La marchande de mode habilla l'époque et fit le « look » de toute cette fin de siècle. Sa clientèle, ce fut tout l'armorial de France mais aussi le monde artistique et des noms célèbres comme Madame du Barry et le Chevalier d'Eon. Au « Grand Mogol », où son installation était somptueuse, elle avait le souci, comme aujourd'hui nos grands couturiers, de réserver une certaine exclusivité aux personnages de marque. Dès lors, elle atteignit une position considérable dans la haute société parisienne dont elle fut un membre éminent. Le hasard l'avait pourtant fait naître dans une classe obscure - son père était archer de la maréchaussée - mais elle eut le mérite, étant d'une famille modeste, de s'être élevée au rang de la très haute bourgeoisie. Ainsi, et ce n'est pas l'un des traits les moins curieux de l'histoire féminine au 18<sup>e</sup> siècle, une ouvrière sortie du peuple et de la province pouvait, sans même passer par la galanterie mais servie simplement par son talent, sa chance et son mérite, trouver une brillante fortune dans la capitale, être en faveur à la Cour et devenir une puissance avec laquelle les grandes dames devaient compter.

La marchande de mode fut une femme d'affaires dont elle possédait à un rare degré les qualités. Elle employait de nombreuses ouvrières, une trentaine, ce qui est considérable pour l'époque et faisait vivre d'innombrables sous-traitants dans le secteur du textile. Elle fut à l'origine de la puissante corporation des marchandes de modes et obtint de Louis XVI, avant même que la Révolution n'y mette définitivement fin, un assouplissement de leurs statuts qui dictaient des règles strictes et immuables en matière de coupe, tissus et ornements, ne laissant place à aucune création. N'étant plus enchaînée par aucune des ordonnances qui paralysaient tailleurs et couturières, elle sut utiliser et révéler à merveille le rôle bénéfique de la liberté dans les activités artistiques en jetant quelques unes des bases de ce qui allait devenir, au cours du siècle suivant, la haute couture parisienne.

Rose exerça une extraordinaire fascination sur les femmes qui se prirent pour elle d'un véritable engouement, de la capitale à la province, en France comme à l'étranger. Elle régenta ainsi le costume dans les Cours étrangères et fut le grand fournisseur de leurs monarques. En habillant l'Europe, elle rendit tout le continent tributaire des modes françaises. Elle donna alors au costume féminin français la réputation de la plus parfaite élégance qui ne saurait être égalée ou surpassée. L'idée selon laquelle Paris est la source de toutes les innovations et de tous les styles en matière de modes remonte au 18<sup>e</sup> siècle, lorsque Rose Bertin, qui possédait un sens très aigu de la publicité, entreprit d'expédier aux quatre coins de l'Europe ses poupées de modes, mannequins de cire, ambassadrices du goût français.

Rose Bertin ne fut pas seulement une marchande de modes très réputée ; son histoire est intimement liée à celle de Marie-Antoinette dont elle fut la modiste officielle et à qui elle resta fidèle jusqu'au bout, continuant à l'habiller même au Temple au péril de sa propre vie.

Ce qu'un illustre écrivain, un savant de génie n'aurait osé souhaiter - l'entrée dans les appartements de la reine où les nobles seuls étaient admis - Rose Bertin l'a obtenu. Elle a passé près de vingt ans de sa vie auprès de Marie-Antoinette et a été dans l'intimité de la reine pendant tout son règne, de la jeune dauphine de 14 ans, insouciante et inconsciente, à la femme qui, à l'approche de l'échafaud, retrouvera en soi le sang de Marie-Thérèse.

Marie-Antoinette se laissa entraîner par celle qu'elle appelait son « ministre des modes », de bonnets en poufs et de poufs en petites robes ou grands habits de Cour, à dépasser de plus en plus son budget qui, très vite, ne suffit plus à son amour de la toilette. La reine s'endetta et la Cour avec elle. Dans le désordre qui s'emparait chaque jour un peu plus des finances de l'État, les factures de sa marchande de modes se firent de plus en plus lourdes. S'il n'en fut pas exactement la cause, le déficit fut pour le moins le prétexte du mouvement révolutionnaire qui commençait. L'art de la modiste incita la reine et la Cour à un luxe vestimentaire excessif dont on devait leur demander brutalement compte. L'ex-petite main, traitée de « ministre femelle pervertisseur » par les pamphlets à la veille de la Révolution, eut sans doute sa part de responsabilité dans la fin tragique de « Madame déficit » à qui elle avait fait faire de folles dépenses qu'on ne lui pardonna pas.

Quand la reine ouvrit à sa modiste les portes de ses appartements privés, ce fut le tiers état qui fit son entrée en la personne de Rose Bertin ; c'est là un acte qui mérite l'attention. Rose Bertin en relation avec toutes les princesses, plus écoutée par la souveraine que Turgot et Necker, peu de grands couturiers ont eu, par la suite, un tel pouvoir !

La marchande fit du travail des modes un art chéri, triomphant, qui, dans ce siècle, reçut des honneurs, des distinctions. En ne se préoccupant pas de rendre la mode à la portée de toutes les bourses, la reine et sa styliste avaient créé un art. Avec Rose Bertin, Marie-Antoinette devint monarque universel. Sous leur règne perça ce nouveau type de femme qui deviendra plus tard, avec la parisienne de la Belle époque, une mythologie : la Femme avec une majuscule, non pas une femme née à Paris mais une femme de Paris qui peut être de la province ou des pays étrangers,

qui incarne la mode. Le chic parisien, si prisé dans le monde entier, date de l'apogée de Rose Bertin.

La modiste fait partie de la troupe semi-anonyme de ceux qui contribuèrent à modifier, dans une époque bouleversée, le cours de l'histoire de France. Elle est au cœur de cette époque, si effervescente sur les plans politiques et sociaux mais aussi artistiques. Cette cacophonie, elle y participe, la crée ou la subit quand elle doit fuir à l'étranger et est inscrite sur la liste des émigrés. Morte en 1813, elle a traversé des régimes politiques charnières et opposés ; Rose Bertin, c'est l'histoire d'une femme, la fin d'un monde, l'aube d'un autre.

De la femme moderne, la modiste avait déjà certains traits. Si elle n'est pas devenue un grand nom du féminisme, c'est que les conditions psychologiques et sociales du temps n'étaient pas encore celles qui pouvaient le lui permettre. Enfin, Rose Bertin interpelle par son génie mais aussi par ses actes, ses gestes, ses paroles. Très ambitieuse, la marchande de modes avait le sentiment de sa valeur. Connue pour son caractère détestable, elle avait cependant des qualités humaines qui en font une personnalité attachante qui ne pouvait que susciter notre curiosité.

Pourtant, Mademoiselle Bertin est tombée dans le discrédit de l'histoire, par ignorance ou mépris quelque peu phallogocratique de la communauté des historiens à l'égard de l'histoire des apparences. Longtemps l'art de la mode est resté sans lettres de noblesse et la marchande de modes a été dédaignée par les historiens qui, semble-t-il, ont craint d'être taxés de légèreté en s'approchant de cette femme dont la frivolité n'était en fait que la surface et le masque.

*Michèle Saponi.*

Les illustrations de ce texte sont extraites de  
*Galerie des modes et costumes français* -  
Bibliothèque du musée des Arts décoratifs, Paris.

# Histoire et institutions de la République de Venise

(exposé de M. Julien SAPORI le 18 avril 1999)

Pour le touriste qui débarque de nos jours à Venise, il est parfois malaisé d'imaginer que ces palais n'étaient pas, autrefois, que de simples décors urbains plus ou moins délabrés. Pourtant, pendant des siècles, demeuraient ici non seulement des marchands redoutables, « inventeurs » du capitalisme européen, mais également des institutions efficaces qui ont permis à cette ville de devenir la première puissance maritime et commerciale de la Méditerranée, capable de faire face, seule, au gigantesque empire ottoman.

Venise a profité d'une situation géographique exceptionnelle : au débouché des Alpes, elle était tout naturellement désignée pour devenir le trait d'union entre l'Europe centrale et l'Orient et, pour rester à l'abri des invasions, elle pouvait compter sur des défenses naturelles formidables. En effet, les lagunes constituaient à l'époque un fossé infranchissable pour toute armée hostile, mais également pour les flottes ennemies qui ne pouvaient s'avancer sans risques sur ces bas-fonds. Ainsi protégée de toute menace directe, Venise pu s'affranchir progressivement de la tutelle de l'empire byzantin et partir à la conquête de la Méditerranée. En l'an 1.000, la Sérénissime s'installe en Dalmatie puis, à l'occasion de la IV<sup>e</sup> croisade, elle récupère une partie substantielle des possessions byzantines. Elle se tourne également vers la « terre-ferme » et, par la conquête ou la soumission volontaire, étend ainsi sa domination sur toute l'Italie du Nord-Est.

Les guerres interminables contre l'empire ottoman épuiseront les finances de la République, mais les événements qui détermineront sa décadence ne sont pas d'ordre militaire : l'ouverture de la route des Indes par le cap de Bonne-Espérance, puis le déplacement des courants de navigation vers l'Atlantique suite à la découverte de l'Amérique, feront de la Méditerranée une mer désormais secondaire, vouée au simple cabotage. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, en dépit de ses splendeurs artistiques, Venise n'est plus une grande puissance : son commerce a définitivement périclité et elle se retrouve menacée de toute part, notamment par l'empire autrichien soucieux de récupérer ces débouchés maritimes qui lui font défaut. La Sérénissime opte donc pour une politique de neutralité et, vivant désormais de ses souvenirs et de ses fastes, essaye de se faire oublier. C'est ainsi que lors des guerres napoléoniennes, elle demeure simple spectatrice des batailles que se livrent sur ses territoires les armées françaises et autrichiennes et, finalement, Napoléon, plein de mépris pour un ennemi incapable de se défendre, décide purement et simplement de supprimer cet Etat qu'il juge archaïque. En dépit des promesses faites aux patriotes vénitiens partisans des « idées nouvelles », il cédera ensuite la « perle de l'Adriatique » à l'empire autrichien.

Le XIX<sup>e</sup> siècle ne sera pas tendre avec Venise : toute une littérature romantique, inspirée des principes nationalistes et jacobins, décrira une république oligarchique, gouvernée arbitrairement par le ténébreux « Conseil des dix ». Pourtant, 1.300 ans d'indépendance devraient attester de la vitalité de ces institutions parfois surprenantes mais qui surent mettre en place un véritable « état de droit » à une époque où l'Europe tout entière connaissait encore le régime du servage.

Le premier souci des institutions vénitiennes, celui qui inspirait le fonctionnement de ses innombrables magistratures, était d'empêcher un homme ou un parti de s'emparer du pouvoir et de transformer ainsi la république en seigneurie, comme cela était arrivé dans toutes les autres villes italiennes. L'ennemi potentiel était désigné clairement : il s'agissait de cette aristocratie qui pourtant constituait le socle du pouvoir politique et économique de la Sérénissime. Je citerai un



« BOCCA DEL LEONE » (bouche du lion). Les vénitiens pouvaient déposer leurs dénonciations secrètes dans une des nombreuses « bouches du lion » qui jalonnaient les rues de la ville, chacune étant spécialisée dans une certaine catégorie de délits. Toutefois, les dénonciations anonymes n'étaient en aucun cas prises en compte. La photographie représente une de ces « boîtes à lettres » destinées aux dénonciations à caractère financier. Traduction : « dénonciations secrètes contre celui qui cachera des faveurs et des charges ou qui se rendra complice pour en cacher la rente véritable ».

seul exemple : au XIV<sup>e</sup> siècle est votée une loi qui punit deux fois plus sévèrement les délits commis par les nobles. Situation paradoxale que celle d'un groupe social qui monopolise le pouvoir et qui pourtant met en place une série de redoutables garde-fous pour s'empêcher les abus ! Analysées sous cet angle, toutes les institutions vénitienne perdent leur aspect anachronique pour nous montrer en réalité une cohérence et une rationalité interne absolument extraordinaires.

Les assemblées avaient un rôle primordial, qu'il s'agisse du « Maggior consiglio » (réunion des 1.000 ou 2.000 nobles jouissant des droits politiques) ou du Sénat (assemblée permanente de 275 membres). Le premier nommait à toutes les fonctions ; quant au Sénat, il constituait la clé de voûte du système institutionnel et délibérait dans tous les domaines. Les diverses magistratures administratives et judiciaires étaient toutes électives, de courte durée (quelques mois en règle générale) et collégiales. Le « Conseil des dix » réunissait en réalité 18 personnes et était plus spécialement chargé de la sécurité intérieure de la république ; pour ce faire, il devait se contenter d'une police réduite à une vingtaine de sbires, mais pouvait également compter sur une sorte de « milice ouvrière » avant la lettre, les ouvriers de l'arsenal qui, en cas de besoin, se transformaient en force de l'ordre. Des « bouches du lion », boîtes aux lettres destinées à recevoir les dénonciations pour abus et fraude, existaient dans toute la ville.

Le Doge vivait entouré du faste, mais en réalité possédait bien peu de pouvoirs. Les vénitiens se méfiaient de cette magistrature, le risque qu'un doge s'empare du pouvoir étant toujours présent car il s'agissait de la seule charge qui n'était point collégiale et dont la durée n'était pas limitée dans le temps.. Toutefois, en 13 siècles d'histoire, cela n'est arrivé qu'une seule fois. En 1354, le doge Marin Falier avait effectivement préparé un coup d'Etat : le complot éventé, il avait été arrêté et décapité. Pour éviter de tels dérapages, le doge était entouré dans l'exercice de ses fonctions de plusieurs sages, les « Ecarlates », qui le conseillaient et le surveillaient ; il ne pouvait pas quitter Venise sans leur accord et seulement pour raison de santé ; toute sa correspondance, publique et privée, était lue ; ses proches ne pouvaient être nommés à aucune charge ou fonction officielle ; après sa mort, on nommait des « inquisiteurs au doge défunt » qui passaient au crible sa fortune pour vérifier s'il ne s'était pas enrichi indûment.

Le petit peuple, écarté du fonctionnement des institutions, jouissait toutefois d'une situation enviable, car non seulement les lois le défendaient de tout abus de la part des puissants mais sa situation matérielle était des plus satisfaisantes. A l'abri des disettes grâce à la prévoyance du gouvernement, il pouvait également adhérer à une des innombrables « scuole » de la ville chargées de l'assistance, des soins et de l'entraide. Le bilan est éloquent : sur une population de 100.000/150.000 habitants, Venise comptait seulement 1.200 pauvres et 300 mendiants !

Au delà d'une situation géographique privilégiée, la véritable force de la République de Venise résidait donc dans la sagesse de ses institutions qui avaient su imposer un état de droit dans lequel l'ensemble de la population se reconnaissait. Ce système, que certains contemporains ont trop rapidement qualifié de paternaliste, assurait une véritable paix sociale ; et en cas de guerre, la République savait non seulement être à l'abri de toute révolte intérieure, mais également pouvoir compter sur le dévouement de sa population tout entière, dans la ville comme dans ses possessions.

Julien SAPORI.

# Le fort de Condé

type « Séré  
de Rivières »

visité sous

la conduite

de M. Philippe Baud

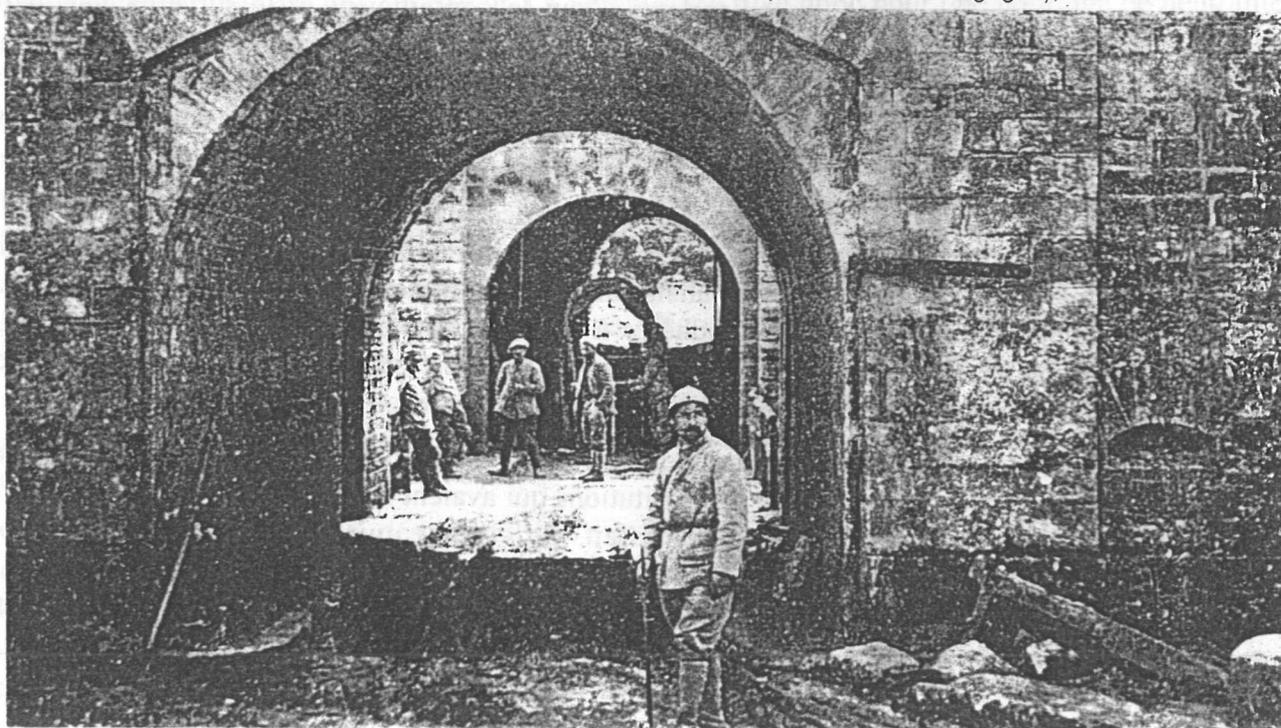
le 9 mai 1999

## Rappel historique :

La loi du 17 juillet 1874 « relative à l'amélioration des frontières » lança la construction du deuxième grand système de fortification de la France, deux siècles après celui de Vauban. Cette œuvre considérable avait été entreprise par la III<sup>ème</sup> République naissante au lendemain de la défaite de 1870, mais ses raisons profondes étaient à rechercher dans les mutations de la technologie militaire des précédentes décennies. Entre 1820 et 1830, les obus sphériques devinrent cylindriques (meilleure pénétration dans l'air), l'âme du canon fut dotée de rayures hélicoïdales pour stabiliser la trajectoire de l'obus, le chargement s'effectua désormais par la culasse et les canons en fonte remplacèrent ceux en bronze.

Ainsi les vieux remparts des citadelles devenaient vulnérables. Il fallait donc éloigner l'ennemi des vieilles citadelles, d'où l'idée des forts détachés. Ces forts étaient des ouvrages d'artillerie placés à une portée de canon de la ville et qui, tout en l'entourant, se couvraient les uns les autres formant une barrière de feux d'artillerie entre l'ennemi et la place. Simultanément, l'armée de campagne fut rééquipée (artillerie dite rayée et fusil Chassepot). Quelques forts au plan trapézoïdal avec 4 bastions, 1 fossé, 2 cavaliers à l'intérieur (ouvrage surélevé, à l'intérieur des bastions, accroissant la puissance de feu ou masse de terre sous lesquels se logent la caserne et des magasins) furent construits.

Le 17 juillet 1870, la France déclare la guerre à la Prusse ; deux mois plus tard, l'armée est battue, le pays envahi et c'est la fin du second Empire. Les travaux sont donc abandonnés. Cette guerre coûte à la France une indemnité s'élevant à 5 milliards de francs, une partie du territoire : l'Alsace et le tiers de la Lorraine, sans oublier sur l'effectif global des 2 millions d'hommes (dont 935.760 engagés), les 142.000 morts



(17.000 en captivité, 61.000 d'épuisement ou de maladie, 20.000 lors des sièges) et les 145.000 blessés. Côté allemand : effectif 1.494.000 hommes, 44.000 morts, 127.000 blessés. Au sortir du conflit, sanctionné par le traité de Francfort du 10 mai 1871, la France devait garantir sa frontière face à la nouvelle Allemagne. Deux solutions étaient envisageables :

- la première consistait à rechercher des alliances diplomatiques avec d'autres nations européennes capables de faire pression sur l'Allemagne. Périlleuse mission puisque la France était la seule république d'Europe ; cette république paraissait instable (suite aux incessantes crises parlementaires) au vu des vieilles monarchies. De plus, Otto Von Bismarck (chancelier) menait une politique qui consistait à maintenir la France sous la menace constante d'une guerre et les autres nations dans une position neutre ou favorable à la politique extérieure allemande.

- la deuxième solution consistait à édifier une nouvelle armée française : hommes et matériels. De 1872 à 1886, les dépenses de l'armée de terre s'élevèrent à 2 milliards de francs (camouflées à l'Allemagne jusqu'en 1879 sous le nom de « compte de liquidation ») ; c'était peu à côté des 5 milliards d'indemnité versés à l'Allemagne.

Le service militaire obligatoire fut instauré par la loi du 27 juillet 1872 (tirage au sort, de 1 an à 5 ans) Le 30 juillet 1872, un programme de fortification, décidé par le Comité de défense pour protéger les frontières et y concentrer les corps d'armée, fut élaboré. Ce programme consistait en une organisation d'une position en avant de la capitale, sur le massif disposé en arc de cercle de La Fère à Epernay, en passant par Laon et Reims. La réalisation du programme fut confiée au directeur du génie nommé en janvier 1874 : le général Séré de Rivières (1815-1895) - il fut relevé de ses fonctions en janvier 1880.

Le 18 septembre 1873, les troupes allemandes entamaient leurs premiers départs ; il s'en suivit une décision de fortifier les nouvelles frontières. Le 20 mai 1874, Séré de Rivières rend son « exposé du système défensif de la France » qui sera bâti de 1875 à 1885.

### Organisation du système de fortification :

Le système est constitué de 2 rideaux défensifs formés chacun par une ligne de forts distants de moins de 6 kilomètres (portée maximale d'efficacité), s'appuyant à chaque bout sur une place forte entourée d'ouvrages placés dans un périmètre à 6 km de la ville et formant un vaste camp retranché. Le premier rideau était situé de Verdun à Toul ; le deuxième d'Epinal à Belfort.

A l'époque, l'armée allemande n'étant pas assez puissante pour engager un mouvement par la Belgique, Séré de Rivières se contenta d'établir des forts autour des anciennes citadelles comme à Lille ou à Maubeuge (intervalles occupés par l'infanterie). Ces places fortes furent complétées par des forts isolés contrôlant les voies ferrées (Hirson) ou les vallées importantes (fort des Ayvelles sur la Meuse). Paris bénéficia en outre d'une position d'arrêt composée de forts et s'appuyant sur les villes de La Fère, Laon et Soissons.

Face à l'artillerie rayée, les formes architecturales des fortifications étaient désuètes. Le tracé bastionné, où la défense des fossés et le tir à longue portée sont assurés par le même organe, fut abandonné au profit de la fortification polygonale où la défense du fossé est assurée par la caponnière et le tir à longue portée par le cavalier d'artillerie.

### Missions de la fortification :

Le système devait répondre à 3 impératifs : assurer une couverture efficace, permettre la préparation de contre-offensives à l'abri et enfin la préparation des attaques de flanc contre l'adversaire, obligé à des mouvements latéraux pour contourner nos fortifications.

La fortification permettait un emploi commode et durable de tous les moyens de feu, d'interdire à l'ennemi une attaque surprise, d'abriter les moyens de défense du feu ennemi ; elle permettait également le déploiement rapide de la garnison à l'intérieur et à l'extérieur de la fortification.

## Construction et constitution de la fortification :

Le fort de type Séré de Rivières est un trapèze ou un pentagone irrégulier, entouré par un fossé large de 8 à 10 mètres, défendu par des caponnières (ouvrages bas placés contre l'escarpe et battant le fossé sur un ou deux côtés) et par un mur d'escarpe crénelé. A l'intérieur étaient édifiés deux cavaliers concentriques. Ces « cavaliers » étaient des ouvrages de terre amoncelée au sommet desquels se trouvait l'artillerie sur des plates-formes isolées par des traverses d'artillerie (abris de pierres et de briques recouverts de terre) protégeant les canons et les servants. Le cavalier central abritait d'une part une caserne à deux étages d'alvéoles protégées par des voûtes (épaisseur : 1 mètre) et une couche de terre (3 à 6 mètres) s'ouvrant sur une ou plusieurs cours rectangulaires étroites servant de puits de lumière et, d'autre part, des magasins et poudrières. La présence de ces cavaliers explique l'appellation « forts modèle 1874 à cavaliers ».

Il existait deux types d'organes pour chaque fortification, plus ou moins importants selon la situation et l'utilité : les organes de combat, pour le combat rapproché et les actions lointaines (pour ceux-ci les pièces d'artillerie étaient en hauteur car, à l'époque, les tirs étaient tendus) et les organes de garnison pour le logement de hommes et les magasins d'armes et de subsistance.

Il y a une répartition en bandes concentriques des organes de même fonction. A la périphérie se situent les organes de combat rapproché empêchant l'ennemi d'atteindre les batteries lors d'une attaque surprise ou dans la dernière phase du siège ; au centre sont placés les organes de garnison : logement, magasins et locaux des services du génie, intendance et de l'artillerie ; entre ces organes se trouvent les remparts et traverses d'artillerie destinés à la lutte d'artillerie lointaine et de longue durée. Le tout est desservi par un réseau de communication : cours, rue du rempart, couloirs, galeries, etc.

Cependant, il faudra remarquer une certaine dispersion des locaux du service de l'artillerie afin que l'explosion de l'un ne provoque pas celle des autres, mais aussi pour assurer un approvisionnement rapide des pièces d'artillerie. Certains locaux sont isolés des organes de garnison pour des raisons de sécurité (magasin à poudre) ou d'hygiène (écuries et latrines).

### Le fort de Condé :

Il devrait s'appeler aujourd'hui « fort de Condé - Chivres-Val » car il s'étend sur le territoire des deux communes sur une superficie totale de plus de 6 hectares (13 hectares pour le polygone de sécurité militaire) ; le périmètre au niveau des fossés est de 900 mètres. Après avoir servi de centre de déminage après la Seconde guerre mondiale, le fort fut racheté aux Domaines par la commune de Chivres-Val en juin 1959 et devint une carrière de pierres.

Dès 1876, les études commencèrent par des levés topographiques et des études administratives. Le 3 janvier 1877, l'ordre est donné d'étudier la construction. Le dossier d'avant projet fut achevé le 1<sup>er</sup> juillet et approuvé le 22 août par les autorités. Le 15 septembre, 100.000 francs furent alloués pour débiter les travaux. Le 27 septembre, l'acquisition des travaux et la construction furent déclarées d'utilité publique. Le 18 décembre, l'entrepreneur Dollot obtint l'adjudication des travaux pour les forts de Condé - « fort Pille » de son nom de baptême - et de la Malmaison. La procédure d'acquisition foncière fut longue et coûteuse ; les 155 actes ne furent signés que le 9 novembre 1878 et coûtèrent 76.000 francs. Le 10 mai 1878, les projets définitifs furent approuvés par le ministre de la guerre et par le directeur du Génie le 23 juillet.

L'entrepreneur Dollot se heurta à de nombreuses difficultés ; il dut résilier son double marché en octobre 1881 et fut remplacé par Fortier en ce qui concerne le fort de Condé. La mise en place des deux casemates cuirassées eut lieu le 21 juillet 1881 ; la réception se fit par une commission de six officiers supérieurs dont le Commandant Mougin. Les murs de contrescarpe (mur extérieur du fossé) furent édifiés en avril 1882. La fin de l'année 1883 fut aussi la fin de la construction. Selon l'estimation, le coût total s'élevait à 1.850.000 francs.

La garnison était composée de 658 hommes : 600 soldats, 38 sous-officiers et 20 officiers ; 12 chevaux et une capacité d'accueil de 78 malades. L'armement a toujours évolué. Les deux pièces maîtresses furent les 2 canons « 155 long De Bange » situés sous les casemates cuirassées. Ces deux canons de marine

contrôlaient les vallées de l'Aisne et de la Vesle. Les pièces de 120 furent les plus nombreuses, jusqu'à 19 canons. Etaient en dotation des canons plus petits, dont certains pour la défense rapprochée, des mitrailleuses, sans oublier les fusils « Chassepot ».

### La fin du fort :

Dès la fin de la construction des forts (construction de 1874 à 1885), l'artillerie s'est fortement développée, notamment par l'invention de nouveaux explosifs appelés « explosifs brisants ». En France, c'est la mélinite inventée par Turpin.

Le 11 août et le 16 octobre 1886, des expérimentations furent entreprises avec les nouveaux obus contre le fort de la Malmaison. Les conséquences furent désastreuses : 2 mètres de terre et 1 mètre de maçonnerie percés et des murs abattus dans un rayon de 12 à 15 mètres. En 1887, de nouvelles expérimentations ont lieu au camp de Châlons sur des voûtes en béton armé. La résistance aux nouveaux obus était constatée sur des voûtes en béton de plus de 1,20 mètre d'épaisseur.

Les constructions en projet furent donc abandonnées et ceci pour plusieurs raisons : les constructions coûtaient excessivement cher, Bismarck démissionnait de son poste de chancelier en 1890, l'alliance franco-russe naissait et la stratégie militaire virait à 180 degrés en passant de la défensive à l'offensive.

En 1899, la loi Freycinet classa les fortifications en trois catégories : les forts de 1<sup>ère</sup> classe (Verdun, Toul, Epinal, Belfort) devant être bétonnés et pourvus de tourelles blindées, les forts de 2<sup>ème</sup> classe (Lille, Maubeuge, Montmédy, Longwy) devant être entretenus et non modernisés et, enfin, la 3<sup>ème</sup> classe (camps retranchés de seconde ligne du Nord) pour laquelle les forts ne devaient plus être entretenus. Suite à la loi du 17 juillet 1912, les places de Reims, La Fère et Laon furent déclassées. Cependant, deux compagnies du 67<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de Soissons furent affectées au fort de Condé jusqu'en 1914.

### Histoire du fort durant la guerre 14-18 :

L'Allemagne déclara la guerre à la France le 3 août 1914. Le plan français fut mis en échec entre le 19 et le 23 août en Lorraine et dans les Ardennes. Le plan Schlieffen (plan allemand) consistait en une avancée rapide en Belgique (4-22 août) jusqu'à l'Est de Paris (23 août - 5 septembre). La contre-offensive de la VI<sup>ème</sup> armée de Maunoury stabilisa le front au Nord de l'Aisne et de la Vesle. Le 1<sup>er</sup> septembre, les Allemands de la II<sup>ème</sup> armée de Von Bülow prirent le fort sans combat. Les 12, 13 et 14 septembre, des brigades anglaises et l'armée de Maunoury attaquèrent et prirent le fort le 15. Suite à de violents combats dans le fort les 17 et 22 septembre, les Allemands investirent la place. Ils y installèrent un phare pour balayer la vallée de l'Aisne la nuit et des batteries autour du fort qui devint un point d'appui de l'extrémité gauche de la 1<sup>ère</sup> armée de Von Klück.

Le 17 mars 1917, les Allemands prirent connaissance de l'offensive Nivelle et, malgré leur retrait sur des positions arrières, ils conservèrent les forts de Condé et de la Malmaison. Le 17 avril, malgré l'échec français, les Allemands se retirèrent du fort de Condé en faisant sauter la batterie et les casernements du fort avant l'arrivée des troupes du 1<sup>er</sup> Corps colonial de Mangin. Du 23 au 26 octobre, le fort de la Malmaison fut le théâtre de violentes attaques à la grenade et au lance-flammes. A cette occasion, le général Franchet d'Esperey reçut le général Pershing, chef du corps expéditionnaire américain, au fort de Condé pour observer les opérations à la Malmaison.

Début 1918, les Allemands engageaient une offensive au Chemin des Dames. Le 28 mai à 10 heures, les Allemands se lancèrent à l'assaut ; à 13 heures, le fort fut investi par l'ennemi. Le 29 mai, Soissons fut pris par les Allemands. Le 18 juillet, Foch déclencha une série de contre-offensives avec les chars, l'aviation et les Américains. Couronnées de succès, celles-ci permirent la libération de Soissons le 2 août. Le 5 août, les fantassins du 54<sup>ème</sup> régiment de la X<sup>ème</sup> armée de Mangin attaquèrent Missy-sur-Aisne. Les Allemands évacuèrent leur artillerie et le 7 août à 22 heures le fort était aux mains des alliés.

Philippe Baud.

Les églises

fortifiées

de Thiérache

visitées lors de la

sortie pique-nique

du 6 juin 1999



L'église de Plomion - Photo D. Rolland

PRISCES : le plus haut donjon de la Thiérache, près de 25 m., construit devant la porte de la nef à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. A l'angle du corps du donjon s'élève une tour cylindrique de 3 m. de diamètre intérieur qui va en s'amincissant vers le haut. Cette tour contenait 4 ou 5 étages formant autant de postes de combat dont le tir couvrait les deux côtés du donjon. A l'angle diamétralement opposé, une tour similaire couvrait par ses meurtrières les deux autres faces. Au-dessus de la voûte du vestibule d'accès à la nef, trois salles carrées superposées, de 7 m. sur 7 m. pouvaient abriter près d'une centaine de combattants avec vivres, armes et munitions. Sur le plafond de la nef, une salle pouvait servir de refuge pour la population.

BURELLES : cette remarquable église n'a pas de nef ; le chœur en pierre blanche a été élevé au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Une clé de voûte porte trois fleurs de lys ; le plafond est à voûtes d'ogives. L'extrémité des bras du transept présente des éléments de fortification (tourelles en encorbellement et mâchicoulis). Ce sont là deux particularités uniques en Thiérache. L'étage supérieur forme une vaste salle de refuge appelée « la chambre des Juifs » où toute la population pouvait trouver place. Classée monument historique en 1932, elle présente, avec Plomion, les caractéristiques les plus complètes de l'église fortifiée.

GRONARD : le chœur très court et le transept en pierre blanche ont été reconstruits en 1537 mais 4 piliers du XII<sup>e</sup> existent encore au carré du transept. La communauté d'habitants a ensuite construit une nef et un petit donjon en brique flanqué de deux tours rondes.

**JEANTES** : cette grande église fortifiée en brique possède, devant la nef, un donjon rectangulaire percé de meurtrières et flanqué de deux tours carrées. La tour de gauche est accessible par un escalier extérieur ; elle a servi de mairie jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. La nef a un petit bas-côté ; le chœur est à trois pans avec une fenêtre ancienne sur l'un d'eux. Les fonts baptismaux sont du XI<sup>e</sup> siècle. Autres points intéressants ; les vitraux, le chemin de croix et les grandes fresques du maître hollandais Charles Eyck.

**BANCIGNY** : le village, qui fut le siège d'un comté important, n'a qu'une église de dimensions modestes, d'aspect ancien, construite moitié en pierre blanche, moitié en brique. Le portail est encadré de deux tours rondes, courtes et massives dont l'une a été étêtée en 1924. Les fonts baptismaux sont également du XI<sup>e</sup> siècle. L'intérieur a été mis en valeur après 1960 par un groupe hollandais.

**PLOMION** : cette grande église fortifiée constitue un ensemble homogène du XVI<sup>e</sup> siècle englobant totalement une ancienne église du XI<sup>e</sup> siècle, élevée par les Templiers, dont les murs épais délimitent la nef actuelle. Les chœur et transept en brique sont défendus par une tour et deux tourelles en encorbellement. Mais le centre de résistance essentiel est un donjon de dimensions intérieures considérables (7 m. x 7 m.) sans ouverture dans le corps principal. La défense était assurée par deux grosses tours cylindriques (diamètre intérieur : 4 m. environ) qui encadrent le portail d'entrée. La tour de gauche contient l'escalier et les meurtrières suivent la spirale des marches. La tour de droite avait quatre étages formant autant de nids de résistance. Les défenseurs passaient d'un plancher à l'autre par des échelles. Autour de quelques meurtrières de la tour de gauche apparaissent encore des traces de balles.

La grande salle du donjon ainsi que l'étage supérieur de la tour possèdent une cheminée. De la grande salle, on peut accéder aux combles de la nef, du transept et du chœur qui constituaient une immense salle de refuge pour toute la population. Au rez-de-chaussée, dans un angle, un passage étroit conduisait à un réduit de défense intérieure qui fut ensuite utilisé comme cachot. Ceci confirme le rôle joué par les églises dans l'administration civile des communautés d'habitants.

**VERVINS** : c'est une église de très vastes dimensions dont le chevet carré du XII<sup>e</sup> siècle a été remplacé en 1870 par une abside à cinq pans. Des éléments du chœur et du transept subsistent du XII<sup>e</sup> siècle mais la plus grande partie a été rebâtie en 1553, époque où fut élevée la haute tour-clocher de 35 mètres, tour de guet dont les ouvertures supérieures en plein cintre s'ouvrent sur un large tour d'horizon. Etant à l'intérieur d'une enceinte fortifiée, ce n'est pas un véritable donjon mais une énorme tour en briques, à trois niveaux, de section carrée, allant en s'amincissant vers le haut. A l'intérieur, l'ensemble des sept piliers peints est remarquable par sa rareté et le caractère archaïque et pittoresque de leurs détails ; on peut y voir aussi d'intéressantes peintures du XVI<sup>e</sup> siècle ainsi qu'une très grande toile du peintre Jouvenel de 1699.

Descriptif rédigé à partir de la plaquette « les églises fortifiées de Thiérache » éditée par l'Office de tourisme de Vervins.

*Vient de paraître :*

## LES NOMS DE LIEU DU DEPARTEMENT DE L' AISNE

tome 1<sup>er</sup> de A à L

Villes, villages, hameaux, fermes, maisons, habitats disparus,  
fiefs, pays, abbayes, chapelles, moulins, cours d'eau, forêts.

par Jean-Claude MALSY

Diplômé de l'Ecole pratique des Hautes Etudes

Nouvelle édition, augmentée, commentée et annotée du  
dictionnaire topographique du département de l'Aisne  
d'Auguste Matton paru en 1871

éditée par la Société française d'onomastique

Il s'agit d'un dictionnaire critique qui ne se contente pas d'énumérer les formes anciennes des noms de lieu. Il comprend, notamment, des dissertations très documentées sur les anciens « pays » du département et la découverte de formes plus anciennes que celles que nous connaissons ; il remet en question les étymologies et l'aspect d'ensemble de la toponymie régionale.

L'auteur nous livre une conception élargie de la toponymie qui devient une science de l'histoire des noms dans toute l'acception du terme. D'un toponyme à l'autre, bien des facettes de l'activité humaine sont passées en revue, des dizaines de premières attestations ont été, grâce à lui, reculées de plusieurs siècles, sans compter les noms de nombreuses localités disparues qui étaient inconnus.

C'est un ouvrage de référence, certes, mais aussi, pour les simples curieux, une promenade au travers ces strates du temps qui affleurent chaque fois que nous désignons par son nom tel ou tel lieu.



Le prix de cet ouvrage est de 385 francs (port inclus). La commande est à transmettre à

M. LACHAUMETTE  
Le clos Saint Rémi  
51270 CHAMPAUBERT

avec un chèque bancaire ou postal à l'ordre du Crédit agricole du Nord-Est à Reims.